



Protection des œuvres industrielles et de l'esprit

L'Assemblée nationale togolaise ratifie l'accord instituant l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle



PAGE 3

ECONOMIE



Commercialisation de l'eau au Togo

Le comité interministériel de contrôle reprend ses activités à partir du 15 décembre

Le Comité interministériel de contrôle de la production et de l'exploitation des eaux minérales et de sources reprend du service. Dans un communiqué, le ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise a annoncé ...

PAGE 5



ECONOMIE



Fiscalité

L'Office togolais des recettes offre une formation aux journalistes

Plusieurs journalistes ont pris part à cette formation en fiscalité organisée par l'Office togolais des Recettes (OTR), le 27 et 30 novembre au siège de l'Office à Lomé.

Cette formation avait pour objectif d'offrir aux participants, des notions de base sur la fiscalité, et les différents ...

PAGE 11

Arrestation de Adjamagbo-Johnson et Djossou Une aubaine pour une opposition qui se cherchait depuis des mois

L'opposition togolaise en perte de vitesse depuis la présidentielle du 22 février 2020, retrouve subitement une nouvelle jeunesse suite à l'arrestation de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), et de son collègue Gérard Yaovi Djossou.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Vaccin anti Covid-19: Les pays africains ne doivent pas accepter de produits douteux

Dans un communiqué publié la semaine dernière, le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique demandait aux Etats du continent de se préparer pour la vaccination. Mais, l'on se demande s'il y a urgence. Et même si à un moment donné la vaccination devrait s'imposer, les dirigeants du continent africain devraient veiller à ce que cela se fasse dans des conditions de sécurité optimales.

La vaccination tout au long de l'histoire a fait ses preuves contre plusieurs maladies. Des milliers d'enfants n'auraient probablement jamais franchi leur première année d'existence sans un programme efficace de vaccination. D'autres encore auraient perdu leurs vies avant l'adolescence. Beaucoup d'autres encore seraient restés paralysés à vie par une maladie comme la méningite. Les vaccins ont donc fait leur preuve.

Mais, attention ! Il y a eu aussi des vaccinations qui ont coûté la vie ou la santé à plusieurs individus. Cela veut dire qu'en la matière, surtout qu'il s'agit d'une souche atténuée du virus, il faudrait faire preuve d'une grande prudence. Depuis le début de cette pandémie, les tenants de la théorie du complot sont convaincus qu'il y a une initiative visant à inoculer des produits douteux aux Africains. Ont-ils raison ? ...

PAGE 3

Journée mondiale du sida 2020

La lutte au Togo sérieusement perturbée par la Covid-19

Le secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les infections ...

PAGE 11

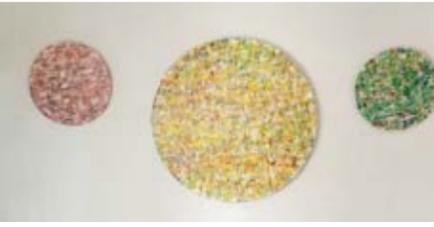
Rapport ITIE-Togo

Le secteur minier a généré un revenu de plus de 16 milliards FCFA en 2017

Le rapport 2017 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a été officiellement remis au ministre délégué auprès du président de la République en charge de l'Energie et des Mines ...



PAGE 5

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Uemoa Bientôt un fonds pour favoriser la transformation digitale dans la région</p>  <p>P 5</p>	<p>Arts plastiques « Regards sur empreintes », une exposition de talents exceptionnels</p>  <p>P 9</p>	<p>Transition énergétique « Les Amis de la Terre-Togo » pensent que c'est possible</p>  <p>P 11</p>
---	---	---	---

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Rencontre avec Atsufe Sowu, bénéficiaire du produit Nkodédé du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo matin vous conduit à la découverte de madame Atsufe Sowu, résidant à Tsévié et bénéficiaire du produit Nkodédé. Cette cinquantenaire grâce à son courage explique comment elle en est arrivée à cette étape et partage ses ambitions. Reportage...



“

Les résidents de la ville de Tsévié n'iront plus à Lomé pour leurs achats de pagnes et de bassines plastiques. Je deviendrai leur grossiste ici à Tsévié grâce au financement Nkodédé

SOWU ATSUFÉ

Commerçante de pagnes et bassines plastiques à Tsévié

Atsufe Sowu

En 2014, madame Sowu intègre la dynamique du FNFI et bénéficie successivement des quatre cycles du produit "Accès des pauvres aux services financiers" (APSEF). Des différents crédits qui lui ont permis de renforcer son activité. Revendeuse de pagnes et des bassines plastiques, elle révèle s'être déjà lancée dans un groupement de femmes dans lequel elle épargnait

depuis longtemps. « Le lancement du premier produit du FNFI en 2014 était pour nous qui avons besoin d'entreprendre un véritable ouf de soulagement, car ce produit venait combler nos attentes en termes de sources de financement. Et comme je l'ai dit plus haut, j'ai suivi avec succès toutes les étapes et les différents cycles de ce produit générique m'ont permis de me lancer dans une AGR que je consolide actuellement jour après jour. Actuellement, nos liens avec le FNFI sont sans commentaire puisqu'il nous a fait sortir de la pauvreté. Hormis la vente des pagnes et bassines en plastiques, j'ai pu grâce aux crédits FNFI m'acheter un lot de terrain en 2019. »

Madame Sowu pense réaliser ses rêves, celui de devenir une commerçante renommée ici à Tsévié grâce au produit Nkodédé, un crédit d'un montant de 5 millions de FCFA destiné aux bénéficiaires en fin de cycle des crédits FNFI afin de les aider à renforcer leurs activités.

« Le lancement du produit Nkodédé nous a immergés dans une joie

incommensurable, nous l'avons accueilli puisqu'il va nous permettre de prospérer. Personnellement, avec Nkodédé tous ceux qui résident à Tsévié n'iront plus à Lomé pour leur achat de pagnes. Grâce au crédit Nkodédé que j'ai reçu, je suis actuellement une revendeuse de pagnes ici à Tsévié. Mes activités sont certes à un début mais se passent très bien. A terme, je pense devenir grossiste de pagnes afin de pouvoir couvrir toute la zone. Nkodédé nous a véritablement permis de passer à échelle nos activités et de rêver en grand désormais. »

Notre interlocutrice estime que le FNFI a fait d'elle, une femme émancipée, et qu'elle pourra être spécialement comptée parmi les femmes vaillantes, celles qui nourrissent toute une famille et assurent aux cotés de leurs époux. Elle remercie le chef de l'Etat pour son soutien vis-à-vis de la population. Grâce aux produits FNFI nos conditions de vie se sont améliorées. Les femmes sont devenues autonomes financièrement.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	---	---	--

DERNIERES HEURES

... Quoi qu'il en soit, la prochaine vaccination qui se prépare ne doit pas dans quelques années donner raison aux tenants de cette thèse et renforcer la position des antivaccins. Pour beaucoup, les pays occidentaux qui sont les plus touchés doivent en

premier vacciner leurs populations. En tout cas, leur raisonnement est totalement logique.

En presque un an de lutte et même si la prudence doit rester à son niveau maximum, l'Afrique est faiblement touchée par le virus. Les habitants du

continent ne pourront se faire vacciner s'ils le souhaitent qu'en dernier ressort. Le problème de l'Afrique, est qu'elle peine à développer rapidement son système de santé afin de se prendre entièrement en charge en matière pharmaceutique.

Le fait de compter sur l'extérieur même dans l'affaire du vaccin Covid-19, ne rassure pas bon nombre d'Africains. Il faudrait donc s'assurer qu'en cas de vaccination, des mesures soient prises pour un contrôle strict des doses. Au moins pour cela, les

pays africains disposent des laboratoires et de la technicité nécessaire. Agir ainsi, rassurera plus d'un à accepter de tendre le bras, même si l'on présume que cette vaccination ne sera pas obligatoire.

Edem Dadzie

Arrestation de Adjamagbo-Johnson et Djossou

Une aubaine pour une opposition qui se cherchait depuis des mois

L'opposition togolaise en perte de vitesse depuis la présidentielle du 22 février 2020, retrouve subitement une nouvelle jeunesse suite à l'arrestation de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), et de son collègue Gérard Yaovi Djossou.



Quelques leaders de l'opposition ayant réagi

Les réactions fusent de toutes parts. Même ceux qui sont à l'extérieur du pays comme l'ancien ministre de

l'Intérieur, François Akila-Esso Boko sont sortis de leur long silence. Le parti politique Santé du peuple du Dr Georges William Kuessan

et le mouvement Nouvelle vision (Novi) du Dr Kodjovi Aubin Thon ont subitement retrouvé leurs voix entre-temps éteintes.

Le Front citoyen Togobebout (FCTD) du professeur David Dosseh qui après avoir échoué à empêcher un quatrième mandat de Faure Gnassingbé est rentré en hibernation forcée, s'est aussi prononcé. L'Alliance des démocrates pour un développement intégral (Addi) et l'Alliance nationale pour le changement (ANC), veulent tout simplement la libération de leur ancienne alliée de la Coalition 14. Mais, en y pensant, cela ne fait même pas un mois que Jean-Pierre Fabre, le leader de l'ANC s'attaquait dans une interview, à la DMK. Comme quoi, la politique peut réserver des surprises. La Convergence patriotique panafricaine (CPP) qui vit une situation de crise, n'a pas voulu rester en dehors de ce débat.

On dirait que comme

le disaient certains commentateurs il y a quelques jours, cette arrestation est une perche tendue à l'opposition. Gilchrist Olympio, président national de l'Union des forces de changement (UFC), le Comité d'action pour le renouveau (Car), le Mouvement citoyen pour la démocratie (MCD) de maître Tchassona Traoré ont également réagi. Maître Raphaël Kpandé Adjaré qui a disparu de la scène depuis l'épisode du Collectif sauvons le Togo (CST), s'en mêle aussi. Tous les acteurs sortent de leurs « trous », à la faveur de ce que certains considèrent comme une erreur de la part du pouvoir. Mais franchement, à quoi cet événement servira-t-il à l'opposition togolaise ?

TM

Protection des œuvres industrielles et de l'esprit

L'Assemblée nationale togolaise ratifie l'accord instituant l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle

Réunis en 12e séance plénière de l'année, le lundi 30 novembre 2020 à l'Assemblée nationale togolaise, les députés ont voté, à l'unanimité, la loi autorisant la ratification de l'accord de Bangui instituant l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), et adoptée le 14 décembre 2015 à Bamako au Mali. Présidée par Yawa Djigbodi Tsegan présidente de l'Assemblée nationale, cette séance plénière a connu la présence de deux commissaires du gouvernement togolais, notamment Kodzo Adédzé, ministre du Commerce et Christian Trimua en charge des Droits de l'homme.

L'OAPI est un organisme intergouvernemental regroupant 17 États africains et chargé de protéger de manière uniforme, les droits de propriété intellectuelle sur les territoires de ces États, notamment par la délivrance de titres de protection des droits de propriété industrielle. La ratification de cet accord permettra au Togo de renforcer sa dynamique de modernisation du secteur privé et son arsenal juridique de contrôle d'entrée des produits pharmaceutiques à ses frontières, ce qui contribuera à la réalisation de son Plan national de développement (PND/2018-

2022).

Cet Accord révisé fait suite aux différentes adoptions ou révisions de nombreux instruments juridiques internationaux régissant la propriété intellectuelle. Il vise essentiellement à satisfaire l'harmonisation et l'adaptation du système de la propriété intellectuelle de l'espace OAPI aux exigences du contexte international. Il a aussi pour objectif de répondre aux besoins de tous ses États membres en matière d'exploitation des actifs de la propriété intellectuelle.

Cette révision permettra également à nos États d'exploiter les flexibilité

offertes par le système multilatéral comme l'accès aux médicaments et au développement technologique. Ce nouvel accord prend en compte les nouveaux traités internationaux relatifs à la propriété intellectuelle. Ce nouvel accord simplifie les procédures de délivrance des titres et renforce les droits des copropriétaires. La propriété intellectuelle est le domaine comportant l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles. Elle comporte deux branches : la propriété littéraire et artistique puis la propriété industrielle. La propriété littéraire et



Les députés votant la loi à l'unanimité

artistique s'applique aux œuvres de l'esprit et est composée du droit d'auteur et des droits voisins. La propriété industrielle regroupe d'une part, les créations utilitaires, comme le brevet d'invention et le certificat d'obtention végétale ou au contraire un droit de protection sui generis des obtentions végétales. D'autre part, les signes distinctifs, notamment la marque commerciale, le nom de domaine et l'appellation d'origine.

« Nous vous remercions pour la diligence avec laquelle le Parlement a étudié et voté la loi autorisant la ratification de l'accord de Bangui instituant l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Votre disponibilité constante prouve à suffisance votre engagement pour la protection de la propriété intellectuelle », a déclaré à l'issue du vote, le ministre du Commerce, Kodzo Adédzé.

Attipoe Edem Kodjo

Burkina Faso / Victoire du président sortant

Le CDP, le parti de Blaise Compaoré va se contenter de la 2ème place

Ils avaient déjà lors du déroulement des élections du 22 novembre dernier dénoncé des irrégularités. Mais face à l'absence de consensus sur la démarche à suivre pour formuler les différents recours, le Congrès pour la démocratie et le progrès, arrivé deuxième à la présidentielle et aux législatives, se résigne.

Le CDP avait prévu de formuler un recours contre ses résultats suite aux irrégularités constatées durant le scrutin. Mais face à l'absence d'unanimité et de consensus avec les autres partis d'opposition signataires de l'accord politique, le CDP préfère passer à autre chose. Les responsables du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) sont revenus sur les difficultés organisationnelles qui ont

émaillé le scrutin du 22 novembre 2020. Ils l'ont qualifié de « piteux ». Mais le parti ne déposera finalement pas de recours contre le résultat de la présidentielle, suite à un manque de consensus au sein des candidats de l'opposition, selon Topan Mohamed Sané, le directeur national de campagne du CDP.

« On a bien dit qu'on allait déposer un recours. Malheureusement, nous avons constaté qu'il n'y a



Eddie Komboigo, du CDP

pas d'unanimité ou même de consensus. Lorsque l'on a regardé les textes, nous étions hors délai. Donc, c'est plus ou moins à notre corps défendant que le bureau

exécutif a décidé de ne pas faire un recours par rapport à la présidentielle », explique Topan Mohamed Sané. Plusieurs candidats malheureux ont déjà adressé

leurs félicitations au président Roch Marc Christian Kaboré à la suite des résultats provisoires. Le directeur national de campagne du CDP annonce qu'Eddie Komboigo, le candidat arrivé deuxième du scrutin, le fera après la confirmation des résultats : « Si le président Roch Marc Christian Kaboré est déclaré vainqueur des élections par le Conseil constitutionnel, notre candidat le félicitera. ». Pour les élections législatives, le bureau exécutif du parti a instruit les candidats au niveau local d'engager, au cas par cas, les recours nécessaires.

T.M. et Rfi.fr

Côte d'Ivoire / Législatives

Le RHDP se prépare pour les législatives prochaines

En Côte d'Ivoire, alors que le dialogue politique, amorcé par la rencontre Ouattara-Bédié, semble marquer le pas, le parti au pouvoir regarde déjà vers les législatives. Ces dernières, initialement prévues au mois de décembre, devraient être reportées de plusieurs mois, pour avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2021, a indiqué Alassane Ouattara, il y a deux semaines. Ce lundi 30 novembre, à Abidjan, le directeur du RHDP Adama Bictogo, recevait les responsables régionaux et départementaux du parti pour les mettre en ordre de marche.



Adama Bictogo du RHDP

Aux cadres régionaux et départementaux du RHDP, Adama Bictogo a donné deux mots d'ordre : exprimer compassion et soutien aux victimes de violences et surtout, préparer les législatives. « Les mois à venir seront pour nous des mois pendant lesquels le RHDP devra occuper l'ensemble du territoire pour traduire la majorité telle que nous l'avons exprimée lors de la présidentielle du 31 octobre 2020 », a-t-il souligné.

Les responsables du RHDP n'ont d'ailleurs pas attendu ces consignes pour sillonner leurs fiefs, notamment dans les régions du centre de la Côte d'Ivoire, davantage touchées par les violences pré et post électorales.

Le ministre de la Communication Sidi Touré s'est ainsi rendu le week-end dernier à Sakassou. Son collègue du Commerce, Souleymane Diarassouba, était à Yamoussoukro, et celui en charge des Investissements privés, Emmanuel Essis Esmel, à Dabou, où seize personnes avaient été tuées dans des affrontements avant la présidentielle.

Même si la date des législatives n'a pas encore été fixée, pour le RHDP il faut donc occuper le terrain, signe notamment que la « désobéissance civile » lancée par l'opposition n'est pas prise à la légère. Malgré l'amorce du dialogue politique Ouattara-Bédié, l'opposition maintient d'ailleurs officiellement son mot d'ordre, comme l'a rappelé samedi le président des jeunes du PDCI.

Rfi.fr

Guinée / Réélection d'Alpha Condé

Macron lui adresse ses vœux de succès mais ne le félicite pas

Y a-t-il vraiment une différence entre les deux démarches ? On serait tenté de répondre par la négative car, pour être sincères, des vœux de plein succès devraient vraisemblablement procéder d'un esprit de bienveillance à l'égard de celui à qui ils sont formulés. Mais, dans la longue missive que le président français Emmanuel Macron a adressée à son homologue guinéen Alpha Condé ce 30 novembre 2020, le mot « félicitations » ne s'y trouve pas.

Dans une interview accordée à Jeune Afrique il y a bientôt deux semaines, Emmanuel Macron jugeait la situation en Guinée de « grave » après la réélection d'Alpha Condé. « C'est pour ça que je ne lui ai pas encore adressé de lettre de félicitations » avait déclaré le président français qui avait relevé ses craintes de voir la jeunesse guinéenne sombrer et perdre ses références démocratiques.

Eu égard au passé d'opposant farouche et de grand démocrate qu'a incarné le président Alpha Condé, le président Emmanuel Macron avait regretté notamment que ce dernier, aujourd'hui, en vienne à organiser un référendum uniquement pour changer la Constitution de son pays pour se maintenir au pouvoir. « Je pense que la situation est grave en Guinée pour sa jeunesse, pour sa vitalité démocratique et pour son avancée », avait déclaré Emmanuel Macron.

Il a donc attendu, suivant les principes démocratiques guinéens, que la Cour suprême confirme la réélection du président sortant Alpha Condé avant de se résigner. Ce n'est aucunement volte « volte-face », explique un observateur de la vie politique en Guinée. « Le président Macron a agi en homme



Alpha Condé et Emmanuel Macron

d'Etat, en privilégiant l'intérêt national, en choisissant des mots justes mais francs pour exprimer ses vœux de voir le président réélu prendre ses responsabilités face à la jeunesse et à la revitalisation de la démocratie en Guinée. « Je mesure les attentes du peuple guinéen et les défis auxquels votre pays fait face, qu'il s'agisse de la situation économique et sociale avec la crise sanitaire mondiale, ou de la réconciliation entre tous les guinéens après les

violences, les divisions et les interrogations qui ont émaillé ces élections. Votre capacité à y répondre dans un esprit de dialogue, de consensus et dans le respect de l'Etat de droit, sera essentielle », écrit notamment le président français qui n'a pas manqué de revenir sur les conditions dans lesquelles son pays compte soutenir le peuple guinéen pour le développement économique et social.

Alexandre Wémima

ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS

tm TOGOMATIN

SUR MON MON KIOSK.com OU sur le portail Lome.com

www.monkiosk.com www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

@TogomatinT
Togomatin
instagram.com / togomatin
www.togomatin.tg

Rapport ITIE-Togo**Le secteur minier a généré un revenu de plus de 16 milliards FCFA en 2017**

Le rapport 2017 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a été officiellement remis au ministre délégué auprès du président de la République en charge de l'Energie et des Mines, Mme Mawugnon Mila Aziabile. Selon ce rapport, le montant des revenus générés par le secteur minier en 2017 s'élève à 16 261 millions FCFA.

« Sur la base des données divulguées par l'Etat, après conciliation, les revenus générés par le secteur minier totalisent un montant de 16 261 millions de FCFA pour l'année 2017. Ce montant inclut les paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'Etat pour un montant de 15 329 millions de FCFA et les paiements sociaux (volontaires et obligatoires) au profit de tierces parties pour un montant de 932 millions de FCFA » indique le rapport ITIE 2017.

L'institution ajoute que la part des revenus alloués

directement au budget de l'Etat, et qui représente 86% du total des revenus du secteur, provient du secteur minier à hauteur de 74,8% et du secteur des carrières à hauteur de 11,9%. Le reste des revenus provient du secteur d'exploitation des nappes souterraines (6,7%), de la commercialisation de l'or (6,5%) et du secteur artisanal qui représentent 0,1% des revenus budgétaires provenant du secteur extractif.

A travers son rapport, l'ITIE renforce la compréhension du niveau des contributions

du secteur extractif au développement économique et social du Togo. Le rapport permet d'améliorer la transparence et la bonne gouvernance dans toutes les composantes de la chaîne de valeur.

L'adhésion du Togo à l'initiative remonte à 2010. Le pays a obtenu le statut de pays conforme le 22 mai 2013. Pour l'ITIE, cela signifie que le Togo dispose d'un processus efficace pour la publication et le rapprochement de tous les revenus du gouvernement issus de son secteur extractif. L'ITIE-Togo est mise en



Extraction des mines

œuvre conformément aux dispositions du décret n°2010-024/PR du 30 mars 2010 portant création, attribution, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE au

Togo.

Depuis son adhésion à l'initiative, le Togo a publié 7 rapports ITIE. Les rapports publiés par le pays concernent les années 2010 à 2016.

F. Tagba

Uemoa**Bientôt un fonds pour favoriser la transformation digitale dans la région**

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a annoncé la mise en place d'un fonds pour la transformation digitale en Afrique de l'ouest. Ce fonds sera mis en place en partenariat avec la banque allemande de développement KfW. Il a été annoncé au cours des Assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA) tenues en ligne du 25 au 26 novembre dernier.



Selon la BOAD, le fonds permettra de financer les projets de

digitalisation de processus administratifs et de promouvoir l'économie

numérique dans la zone Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine).

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les pays de la région, souvent confrontés à un manque de financement pour réaliser les projets de digitalisation. Bon nombre parmi eux manquent d'infrastructures adéquates dans le domaine. Ainsi une fois lancé, ce fonds va aider les pays de la région à l'instar du Togo à réaliser leurs projets de digitalisation.

Au Togo, la promotion de l'économie numérique est au cœur du développement. Plusieurs initiatives sont mises en œuvre pour promouvoir l'économie numérique. Le pays est le tout premier en Afrique de l'ouest et le 3ème sur le continent à déployer, il

y a quelques jours la 5G. A travers cette technologie, le gouvernement veut accélérer le développement numérique et la transformation digitale du pays pour soutenir sa croissance économique.

Pour la ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale Cina Lawson, cette technologie « va faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services qui répondent aux besoins de divers secteurs de notre économie (énergie, santé, industrie, transport, etc.) ». Rappelons que le taux de pénétration d'internet dans la région est faible.

Félix Tagba

Commercialisation de l'eau au Togo**Le comité interministériel de contrôle reprend ses activités à partir du 15 décembre**

Le Comité interministériel de contrôle de la production et de l'exploitation des eaux minérales et de sources reprend du service. Dans un communiqué, le ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise a annoncé la reprise du contrôle dudit comité sur toute l'étendue du territoire à compter du 15 décembre.

Ce contrôle permet au Comité interministériel de veiller à la qualité de l'eau servie aux populations. Il permet au ministère de s'assurer de la potabilité de l'eau destinée à la consommation et de garantir la santé des consommateurs. Dans son communiqué, le ministère précise que « la production et la commercialisation de ces eaux par les réseaux

privés sont soumises à l'obtention préalable d'un agrément délivré par le ministère. L'obtention intervient après avis du Comité interministériel de contrôle de la production et de l'exploitation des eaux minérales et de sources ». Beaucoup de sociétés de production d'eau commercialisent ces eaux sans l'accord préalable du comité. Ce qui va à l'encontre

des dispositions mises en place par le ministère pour réglementer ce secteur. Cet acte n'est pas sans conséquence sur la santé des consommateurs. Ces eaux sont souvent produites dans des conditions douteuses et ne respectent pas les normes établies. Pour le bon déroulement de cette opération de contrôle, le ministère de l'Eau et de l'Hydraulique en



Production de l'eau embouteillée

appelle à la responsabilité de la population et des producteurs d'eau conditionnée. Il ajoute que ces activités s'inscrivent

dans les efforts du gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations.

Félix T.

Systeme éducatif

Un plan sectoriel de l'éducation au Togo qui vaut 2 000 milliards de FCFA

Pour renforcer de système éducatif au Togo, le gouvernement togolais a élaboré un Plan sectoriel de l'éducation (PSE / 2020-2030), dont l'adoption et la mise en œuvre prennent en compte toutes les régions et niveaux d'enseignement. L'émergence socioéconomique du Togo faisant partie intégrante du développement de l'école, la valeur de l'éducation dans la vie d'un citoyen et de son pays est indiscutable. Le nouveau PSE est un programme ambitieux qui présente toutes les grandes actions prévues par le gouvernement pour renforcer le système éducatif dans son ensemble, du préscolaire à l'enseignement supérieur. Il couvre la période 2020-2030.

La réalisation du plan augmentera l'offre éducative ; renforcera la fourniture de services sociaux aux élèves ainsi qu'aux étudiants et le financement du secteur de l'éducation. Actuellement, 19% des dépenses courantes du budget total de l'Etat sont allouées à l'éducation. Le PSE 2020-2030, document (de 148 pages) subdivisé en 05 chapitres, met un accent sur la qualité de l'enseignement et l'amélioration des infrastructures d'accueil. Le projet rime avec la vision 2030 du Togo, le Plan national de développement (PND 2018-2022), les Objectifs de développement durable (ODD), etc.

La finalité de ce programme est de disposer, à terme, d'un enseignement supérieur orienté vers le marché de l'emploi, de réduire les disparités entre hommes et femmes dans le secteur de l'éducation, promouvoir l'alphabétisation de la femme, financer la recherche et arriver à offrir aux acteurs, de bonnes conditions de travail.

Un grand plan et une prévision financière ambitieuse



La scolarisation, une fierté

De fait, il ne s'agit pas d'une toute nouvelle stratégie mais une révision de l'ancienne politique éducative couvrant la période 2014-2025. Après 03 années de mise en œuvre, il y a eu tellement d'évolutions dans le secteur éducatif, sur le plan national et international. Ce qui a aiguillonné le gouvernement à réviser le plan et à le reprogrammer sur la période 2020-2030. Le PSE a été adopté pour la première fois en 2010. Sa

première révision est intervenue en 2013.

La mise en œuvre du PSE 2020-2030 nécessite de grands moyens financiers. Selon les prévisions, plus de 2 000 milliards de francs CFA sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, à raison de 664 milliards pour 2021-2023, 761 milliards de 2024 à 2026 et 1 112 milliards pour 2027-2030. Vive l'éducation au Togo.

174 milliards déboursés en 2019

De 25 milliards de francs CFA en 2005, les financements du secteur de l'éducation sont passés à 174 milliards en 2019. Perpétuellement, le pays ne recule devant rien pour offrir aux apprenants une éducation de qualité, comme le stipule

le quatrième Objectif de développement durable (ODD).

Au rang des actions engagées au Togo, il y a la construction des Ecoles normales d'instituteurs (Eni) et de 5 300 salles de classes dont 300 équipées de

Technologies de l'information et de la communication (TIC) ; le recrutement de 22 400 enseignants. A cela s'ajoutent la construction des blocs pédagogiques administratifs et sanitaires et l'effectivité des cantines scolaires. Par ailleurs, les autorités ne perdent pas de vue l'adéquation entre les programmes d'enseignement de base, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

D'autres initiatives comme la construction de 25 000 salles de classes, des structures d'apprentissage et de formation professionnelle comme les Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad) ; le développement des filières (dans l'enseignement supérieur) à haute valeur ajoutée et adaptée au marché de l'emploi, sont prévues pour les 05 prochaines années.

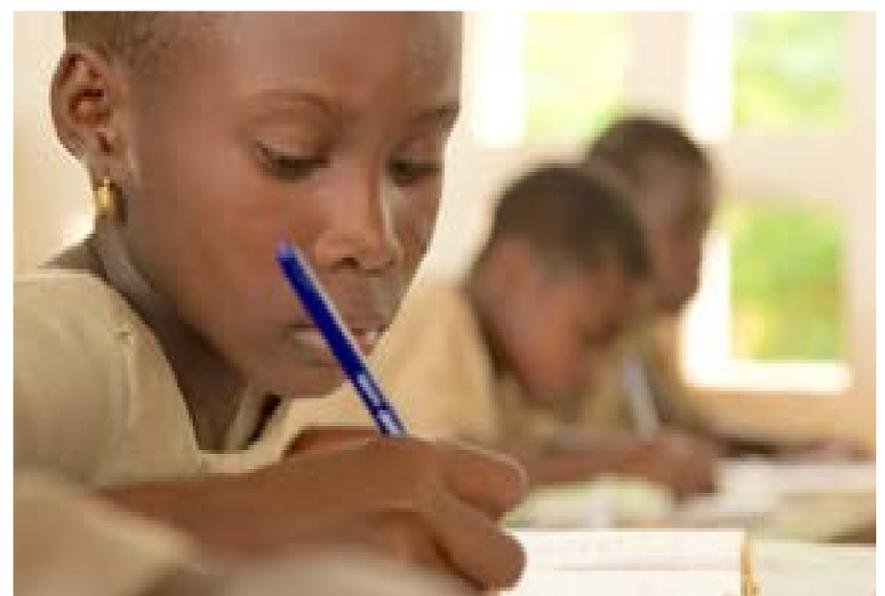
Des idées portent aussi sur la construction de 03 collèges universitaires dans les régions des Savanes, Centrale et Plateaux pour dispenser des formations pratiques et de niveau supérieur aux jeunes ; la mise sur pied des structures d'apprentissage, de formation pratique et professionnelle dans les préfectures ; l'élargissement du dispositif Environnement numérique de travail (ENT) à d'autres établissements en

s'appuyant sur le développement du numérique pour permettre aux apprenants de maîtriser le français, l'anglais, les mathématiques ; l'amélioration de l'attractivité du métier d'enseignant, de formateur et d'éducateur, particulièrement dans les matières scientifiques, etc.

Beaucoup de changements sont intervenus dans le secteur éducatif depuis plus de 10 ans. Il y a par exemple la gratuité des frais scolaires au cours primaire adoptée depuis 2008 ; l'instauration des cantines scolaires qui ont permis non seulement d'améliorer le taux de malnutrition chez les enfants, mais également le taux de fréquentation scolaire. De même, de bonnes conditions incitatives à la fonction enseignante ont été mises en place à l'instar de la revalorisation des salaires des enseignants ; l'instauration et paiement permanent d'autres primes (rentrée, bibliothèque, incitation à la fonction enseignante), la création d'une coopérative d'épargne et de crédit des enseignants du Togo. De surcroît, des efforts ont été consentis en matière de construction d'infrastructures d'accueil, de formation et d'encadrement des enseignants.

Source : togotopnews

L'éducation, un secteur véritablement pris en compte dans le budget 2021 au Togo



Une élève concentrée sur son travail

« Le renforcement du capital humain à travers l'éducation et la santé pour tous » est un objectif du chef de l'Etat togolais qui fait feu de tout bois pour rehausser le niveau de vie de ses concitoyens.

Indiscutablement, l'éducation est la base de toute réussite et le socle du développement. Entre autres mesures prises au Togo de 2005 à nos jours, il y a la construction des salles de classes, la mise en œuvre

de différents programmes qui prouvent leur valeur, l'augmentation croissante des ressources allouées au secteur, etc. Au titre de 2021, le montant du budget togolais s'élève à 1 521,6 milliards de francs CFA, dont 195,5 milliards consacrés au système éducatif.

Cette somme, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions, facilitera la

poursuite de la construction et/ou modernisation des infrastructures scolaires (à travers des partenariats public-privé) accessibles à tous, le recrutement et la formation des éducateurs, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail, l'accélération des programmes sociaux comme les cantines scolaires, School Assur, etc.

Les mise en œuvre à l'actif



Prof. Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire et secondaire

Les efforts fournis ces dernières années portent essentiellement sur les ressources financières, sans quoi rien ne peut se faire. De 25 milliards de francs CFA en 2005, elles sont passées à 174 milliards en 2019, soit une multiplication par 07 sur les 15 dernières années. En outre, le pays ne lésine pas sur les moyens pour construire des Ecoles normales d'instituteurs (Eni). Au moins 5 300 salles de

classes dont 300 équipées de Technologies de l'information et de la communication (Tic) ont été construites sur la durée avec le recrutement de 22 400 enseignants et le programme de repas communautaires qui fait la joie de 92 000 élèves chaque année, sans oublier l'initiative présidentielle School Assur qui a déjà permis de prendre en charge près de 2 000 000 d'apprenants togolais.

Les perspectives



Aperçu d'une salle de classe en cette période de coronavirus

De 2020 à 2025, la meilleure adéquation entre, d'une part, le système scolaire et, d'autre part, les besoins de l'économie et le marché du travail, sera un objectif prioritaire. Les autorités font en sorte que l'école permette d'acquérir les connaissances fondamentales (lecture, écriture, calcul) et que la formation soit un moyen sûr pour trouver un emploi bien rémunéré et réduire le chômage ainsi que le sous-emploi. 03 collèges universitaires seront construits dans les régions des Savanes, centrale et Plateaux pour dispenser des formations pratiques et de niveau supérieur aux jeunes. Par ailleurs, des Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad) spécialisés en agriculture, bâtiment, mécanique, économie numérique, énergies

renouvelables, métiers logistiques et portuaires, seront mis en place. L'Environnement numérique de travail (ENT) va être élargi à d'autres établissements pour permettre aux apprenants de maîtriser le français, l'anglais, les mathématiques ; plus de 25 000 salles de classes seront construites ; le nombre d'écoles dotées de cantines scolaires sera multiplié par 03 pour toucher 300 000 élèves. Des moyens seront mis à disposition des enseignants pour les fortifier sans oublier l'adaptation effective de la formation et de la recherche aux priorités et objectifs de développement du Togo, aux besoins réels de l'économie et du marché de l'emploi avec un accent particulier pour les filières porteuses, la liste est longue.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



**Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?**

**Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00**

**AVIS DE SIGNIFICATION DE L'EXPEDITION DE
JUGEMENT N°2423/2017 DU 17/11 /2017**

**(Aux héritiers de feu KENTZLER Koami Samuel
représentés par Sieur KENTZLER Eric)**

Il est porté à la connaissance des Héritiers de feu KENTZLER Koami Samuel, représentés par le Sieur KENTZLER Eric, de résidence et domicile inconnus qu'à la requête de Maître Alaza IBRAHIM, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, demeurant, Rue du Marché d'Adéwui non loin l'ancienne Station Radio Avenir, Tél :(+228) 22 54 84 42/ 90 05 34 49/ 99 11 58 54, la signification de l'expédition de jugement N°2423/2017 du 17 Novembre 2017 qui a confirmé la Propriété Pleine et entière de Monsieur ADOTE Ata Kpakpovi Byby sur l'immeuble sis à Lomé, quartier Bè-Kamalodo, objet du Titre Foncier N°19901 RT, lui a été délaissée par affichage devant le Palais de Justice de Lomé, le Mercredi, dix-huit (18) Novembre 2020 ;

Suivant ordonnance N°3110/2020 en date du 24 Novembre 2020 le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé a autorisé Maître Alaza IBRAHIM, Huissier de Justice à procéder à l'insertion de la signification de l'expédition de jugement N°2423/2017 du Mercredi, dix-huit (18) Novembre 2020 délaissée aux Héritiers de feu KENTZLER Koami Samuel représentés par le Sieur KENTZLER Eric de résidence et domicile inconnus dans un journal périodique et de diffusion nationale ou locale notamment « TOGOMATIN », et ce, conformément aux dispositions de l'article 58 du Code de Procédure Civile Togolais.

L'HUISSIER



**PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 30 /11/ au 07 /12 /2020**

BOULEVARD.	BD. DU 13 JANV.	22 21 65 49
HANOUKOPE.	AV.N. MARCHE	22 21 01 15
CRISTAL	BD HOUPHÉT-BOIGNY	22 20 90 91
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	22 21 62 05
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ98	22 20 76 19
MAIRIE.	FACE MAIRIE	22 21 26 39
SOURCE DE VIE	FACE PROTESTANT	22 22 45 71
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22 22 50 50
AMITIE	SOTED	22 21 74 47
LA PROSPERITE	DPJ	70 44 86 96
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22 26 32 61
BAH	FACE EPP HÉDZKANAWÉ	22 26 03 20
ST PIERRE	HÉDZKANAWÉ	22 26 19 73
PEUPLE	MARCHÉ NUKAFU	22 26 84 22
DEO GRATIAS	KEGUE DINGBLE	96 80 08 93
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR.	ZORROBAR	22 70 06 90
CITE	BD. DU 30 AOÛT	99 08 15 35
BESDA.	ADIDOGOMÉ-AMÉNOPE	22 51 05 29
CONSEIL	SAGBADO LOGOTÉ	93 10 92 92
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
POINT E	DJIDJOLÉ	22 25 64 80
CONFIANCE	FACE GTA	22 42 43 81
DELALI	CACAVÉLI	96 32 97 54
NATION.	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	LÉO 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	AGOÈ VAKPOSSITO	70 40 22 86
MAINA	AVÉDJI	70 43 65 34
EI-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	70 43 25 85
ADONAI.	AGOÈ-NYIVÉ	22 50 04 05
N-D DE LOURDES.	AGOÈ ANOMÉ	22 55 19 64
EMMAÛS	Rte de MISSION TOVÉ	96 80 09 12
CHARITÉ	CÔTÉ DU CEG D'AGOÈ	22 25 12 60
SATIS.	KOSHIGAN, AGOÈ	70 44 85 17
DENIS	AGOÈ KOVÉ	70 12 35 85
M'BA.	AGOÈ-LÉGBASSITO	70 27 81 81
ZONGO.	TOGBLÉKOPÉ	70 45 23 16
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE.	SANGUÉRA	99 99 80 04
BAGUIDA.	BAGUIDA	70 42 47 77
AVEPOZO.	PUBLIQUE D'AVÉPOZO	22 27 04 86

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL

Siège social : Tokoin habitat
 Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
 E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com /
 Ste web: www.unidialtg.org

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-):Tél: 90 24 10 72
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

Arts plastiques

« Regards sur empreintes », une exposition de talents exceptionnels

Galerie AF est l'une des rares galeries d'art à Lomé qui tiennent le pari d'organiser des expositions des œuvres d'art des divers artistes togolais. Jusqu'au 31 décembre, se tient dans ladite galerie, une exposition collective d'artistes plasticiens et sculpteurs, dénommée « Regards sur empreintes ». Cette exposition entend créer un tant soit peu une proximité entre ces artistes et le public.



Richard Laté Lawson-body

L'exposition « Regards sur empreintes » a été inaugurée le 27 novembre dernier dans les locaux de « Galerie AF ». De façon régulière, cette galerie présente au public des artistes plasticiens contemporains qui font un travail de qualité.

A travers « Regards sur empreintes », elle dévoile au public les œuvres de quatre artistes plasticiens togolais aux talents exceptionnels tels que Serge Anoumou, Real Artist Assamagan, Richard Laté Lawson-body et Kanfitine Yaffah.

Les arts plastiques unissant les expressions artistiques comme la peinture et la sculpture semblent être

élitistes. Précisément sous nos cieux. Tout comme les autres arts, les arts plastiques battent de l'aile. Cependant, des plasticiens ou des sculpteurs ; il n'en manque pas.

Il faut avouer que les plasticiens et les sculpteurs togolais sont très connus et reconnus à l'international que dans leur propre pays. C'est un fait. Néanmoins, ces hommes passionnés de l'art ont chacun un immense talent qui n'a rien à envier à « Picasso ».

De « Sorkey Edoth » à « Eric Wonanu » en passant par « Kossi Assou » ou « Gustave Djonda », ce sont des plasticiens et sculpteurs de renom que bon nombre

de Togolais ignorent. Autant le public ignore ces aînés des arts plastiques au Togo, autant la jeune génération d'artistes pétris de talents est un « leader de l'ombre ». L'exposition « Regards sur empreintes » se présente comme une passerelle entre plusieurs touches ou empreintes artistiques. Zoom sur les quatre artistes de l'exposition « Regards sur empreintes »

Serge Anoumou

Plasticien et sculpteur togolais, Serge Anoumou présente une forme très élaborée de sculpture contemporaine. Ces œuvres vivement colorées sont essentiellement le fruit

d'assemblage des tissus, de cordes et diverses matières passées à la résine transparente. Modelage, assemblage ou installation, tout se retrouve dans les créations de Serge et le résultat est unique. Ses œuvres traduisent le vécu quotidien de l'artiste. Il puise dans son environnement immédiat les sujets qu'il immortalise dans ses créations. Ce Togolais a participé à plusieurs résidences artistiques et expositions. Ses œuvres font partie de prestigieuses collections dont celle du Fonds d'aide à la Culture(Togo).

Real Artist Assamagan

Real Artist Assamagan est un plasticien qui s'impose dans le paysage artistique togolais depuis une vingtaine d'années. Connu pour ses assemblages et collages de papiers dans lesquels il présentait l'utilité du papier sous ses formes diverses dans le quotidien de l'homme, il nous présente aujourd'hui une série composée essentiellement de « tissus jeans », déjà exposée en janvier 2020 par l'Institut français du Togo. Real Artist Assamagan plonge le public dans son nouveau langage composé de thèmes scientifiques comme la cosmologie, les algorithmes, la mythologie, etc.

Richard Laté Lawson-body

Richard Lawson-Body est un plasticien togolais internationalement reconnu. Précocement diplômé en calligraphie ancienne à l'âge de 11 ans, son parcours artistiquement s'est nourri de sa curiosité et de rencontres avec d'autres artistes. Il pratique le dessin, la peinture, la photographie et l'art numérique. Il est présent sur la scène

internationale et a participé à des événements majeurs comme la biennale de Dakar. Son travail est un tutoiement des extrêmes infinis de l'existence. Sa composition suggère à la fois le pointillisme et l'art gestuel américain. Il n'a aucune prétention à la beauté mais aspire à la pureté, à la vérité. Il fait voyager son public dans des univers riches en couleurs, donnant ainsi la place à la mémoire sensible mais aussi à l'inconnu. Il fait partie du mouvement

« expressionnisme quantique » créé par le plasticien français Igor Bertrand. Il est aujourd'hui chargé à la communication et à la diffusion de la Fédération nationale des associations professionnelles en arts visuels du Togo.

Kanfitine Yaffah

Yaffah a reçu une formation formelle à la sérigraphie, puis s'est auto-initié aux arts-plastiques (en autodidacte). Son talent inné, pour la peinture, a été récompensé, en 2015, par le Prix du jury du Musée Saint-Frajou, à Toulouse. Kanfitine Yaffah a participé aussi à plusieurs expositions dans de nombreux pays africains et en France, à l'instar d'«Africa-Arts», à la galerie Joseph, à Paris. Il a aussi animé plusieurs ateliers dans son pays natal et en dehors du Togo. Kanfitine Yaffah définit son œuvre artistique comme le miroir de la société, vue à travers le prisme de ses émotions. D'un point de vue philosophique, Kanfitine Yaffah accorde une place prépondérante à la spiritualité. Il accorde ainsi la primauté à la communication par le rythme originel entre l'univers et l'esprit, en estimant qu'elle doit être au service de l'esthétique.

Nadia Edodji

LIRE

« Le dernier jour d'un condamné » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 85-86

« ...Je me suis dit : puisque j'ai le moyen d'écrire, pourquoi ne le ferais-je pas ? Mais quoi écrire ? Pris entre quatre murailles de pierre nue et froide, sans liberté pour mes pas, sans horizon pour mes yeux, pour unique distraction machinalement occupé

tout le jour à suivre la marche lente de ce carré blanchâtre que le judas de ma porte découpe vis-à-vis sur le mur sombre, et, comme je le disais tout à l'heure, seul à seul avec une idée, une idée de crime et de châtement, de meurtre et de mort ! Est-ce que je puis avoir quelque chose à dire, moi qui n'ai plus rien à faire dans ce

monde ? Et que trouverai-je dans ce cerveau flétri et vide qui vaille la peine d'être écrit ? Pourquoi non ? Si tout, autour de moi, est monotone et décoloré, n'y-a-t-il pas en moi une tempête, une lutte, une tragédie ? Cette idée fixe qui me possède ne se présente-t-elle pas à moi à chaque heure, à chaque instant, sous une

nouvelle forme, toujours plus hideuse et plus ensanglantée à mesure que le terme approche ? Pourquoi n'essaierais-je pas de me dire à moi-même tout ce que j'éprouve de violent et d'inconnu dans la situation abandonnée où me voilà ? Certes, la matière est riche ; et, si abrégée que soit ma vie, il y aura bien encore dans

les angoisses, dans les terreurs, dans les tortures qui la rempliront, de cette heure à la dernière, de quoi user cette plume et tarir cet encrier. D'ailleurs, ces angoisses, le seul moyen d'en moins souffrir, c'est de les observer, et les peindre m'en distraira. Et puis, ce que j'écrirai ainsi ne sera peut-être pas inutile... »

Changements climatiques / Entretien avec Jimaja Prisca Roselyne Sènam

« Certaines projections pessimistes annoncent une baisse continue de 10 à 20 % des précipitations d'ici à 2025 »

Environnementaliste de formation, Point focal genre et changement climatique du Bénin auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Jimaja Prisca Roselyne Sènam, épouse Ablet, évoque la situation qui prévaut dans son pays. La spécialiste revient amplement dans cet entretien sur les mesures prises par son pays pour faire face aux changements climatiques, et comment en tant que négociatrice-climat, elle compte défendre les intérêts du Bénin et de l'Afrique de l'Ouest dont elle est originaire.



Jimaja Prisca Roselyne Sènam, épouse Ablet

Togo Matin : Dites-nous, comment se manifeste le phénomène des changements climatiques dans votre région de provenance, et plus spécifiquement dans votre pays de résidence ?

Jimaja Prisca Roselyne Sènam : Le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest, subit les effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques (CC) dont les manifestations se traduisent par l'accentuation de la variabilité et la récurrence d'événements météorologiques extrêmes (inondations dévastatrices, longues sécheresses, vagues de chaleur, pluies torrentielles etc.), l'élévation du niveau de la mer. Certaines projections pessimistes annoncent une baisse continue de 10 à 20 % des précipitations d'ici à 2025 et une baisse de la production agricole de l'ordre de 23 % en 2020 dans certaines régions du pays.

Quelles mesures prend votre gouvernement pour y faire face ?

Plusieurs mesures sont prises par le gouvernement. Il s'agit de : la signature et de la ratification de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris, la création des structures dédiées à la lutte contre les changements climatiques : ministère du Cadre de vie et du Développement durable, la direction générale de l'environnement et du climat, le Fonds national pour l'environnement et le climat entité accréditée au Fonds d'adaptation (FA) et Fonds vert climat (FVC), le vote de la loi n°2018-18 portant réglementation des changements climatiques en République du Bénin, l'élaboration de la stratégie sobre en carbone et résilient au changement climatique.

Le Bénin a également procédé à la soumission de ses Contributions déterminées au niveau national (CDN), a créé le Comité national sur les changements climatiques. Il y a l'élaboration en cours du Plan national d'adaptation aux

changements climatiques dans huit secteurs sur la base des études de vulnérabilité approfondies, la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets, l'intégration des changements climatiques dans les documents des politiques de développement, la participation du Bénin aux rencontres internationales sur le climat et la mise en œuvre des décisions issues des dites rencontres, l'élaboration et la soumission des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

Alors que nous célébrons le cinquième anniversaire de l'Accord de Paris, où en êtes-vous dans sa mise en œuvre dans votre pays et région de provenance ?

Le Bénin a élaboré et soumis ses CDNs qui sont en cours de mise en œuvre. Donc la phase préparatoire est effective. Les outils nécessaires sont mis en place pour qu'à partir de 2021, la phase de comptabilisation puisse être effective. Au nombre des dispositions, le Bénin a pris un arrêté de mise en place des organes de mise en œuvre des CDNs. Une étude officielle pour l'état des lieux de mise en œuvre des CDNs est en cours de finalisation. Le plan de partenariat avec NDC partnership est élaboré et validé et est en cours de finalisation au niveau de l'unité d'appui au NDC partnership. Dans le cadre du suivi climatique des CDNs, le Bénin a bénéficié de l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la mise en place du cadre de transparence CBIT qui démarre incessamment.

Quels sont les points de cet accord sur lesquels vous aimeriez que votre gouvernement mette l'accent ?

Des actions/projets ou programmes de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) dans tous les secteurs d'activités.

Comment comptez-vous utiliser la formation que vient de vous offrir l'IFDD, en faveur de votre pays et de votre région de provenance ?

La formation des négociatrices francophones que j'ai suivie est d'une importance capitale, en ce sens qu'elle m'a permis de renforcer mes capacités de négociatrice climat. Je suis mieux outillée pour prendre part aux prochaines sessions de négociations. Les techniques de négociations, les positions des groupes de négociations, les décisions des sessions antérieures, les points de divergence entre les groupes de négociations, etc... sont autant d'outils à utiliser. Avec mes collègues qui ont pris part à cette formation, nous allons organiser la restitution à nos consœurs qui n'ont pas eu la chance comme nous de prendre part à la formation.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la prochaine conférence sur le climat, prévue pour se tenir à Glasgow en Ecosse, vers la fin de l'année 2021 ?

Deux attentes : que les parties à la CCNUCC arrivent à trouver un consensus sur la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris (les mécanismes portant sur les marchés carbone), qu'une décision intervienne pour le financement du Plan d'action genre et changement climatique.

Quel rôle comptez-vous pouvoir y jouer en faveur de votre pays et de votre région de provenance ?

Défendre les positions de mon pays et du groupe africain lors des sessions pré-COP.

Au cours de cette dernière formation, qu'avez-vous appris sur les processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ainsi que sur les outils d'aide à la

négociation ?

Les processus de la CCNUCC faisaient partie du premier module de la formation. J'ai pu retenir l'origine des changements climatiques, son ampleur, les instruments mis en place par la Communauté Internationale pour lutter contre ce fléau. Quant aux outils d'aide à la négociation, j'ai pu retenir les acteurs qui interviennent dans la négociation, les positions et la composition des différents groupes de négociation, les techniques et le langage de la diplomatie climatique et les phases déterminantes dans les négociations sur le climat.

Qu'avez-vous retenu sur les modalités et procédures d'accès à la finance climat ?

J'ai retenu des éléments comme la stratégie opérationnelle, la vision, les missions, les objectifs, les modalités d'accès au Fonds vert pour le Climat.

Les mécanismes fondés sur le marché de l'article 6 de l'Accord de Paris feront partie des futurs échanges au niveau international. Vous sentez-vous suffisamment outillée pour défendre les intérêts de votre pays et région face aux pays industrialisés ?

Bien évidemment. Les questions porteront sur le cadre de comptabilisation des résultats transférés au niveau international en vue d'être utilisé aux fins des CDNs. Il sera aussi question de « quand », « comment » et « combien » comptabiliser et avec quelles méthodes.

Quel est l'expert qui vous a le plus marqué pendant cette formation et pourquoi ?

Tous les experts m'ont marqué parce que chacun est compétent dans son domaine.

Propos recueillis par Edem Dadzie

Transition énergétique

« Les Amis de la Terre-Togo » pensent que c'est possible

Lundi dernier, lors d'une conférence de presse, l'ONG « Les Amis de la Terre-Togo » a annoncé la parution d'une étude et d'un magazine consacrés à l'épineuse question de la transition énergétique. Plusieurs recommandations sont faites dans ces documents pour parvenir à cette étape cruciale de l'évolution du monde.

Les énergies fossiles encore appelées énergies sales font beaucoup de mal à la planète et aux populations. Elles sont les premiers responsables des changements climatiques qui bouleversent le vécu des peuples. L'Afrique est une victime presque résignée. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la voie de la société civile doit retentir afin que l'adoption des énergies renouvelables s'impose enfin. Voilà pourquoi « Les Amis de la Terre » ont publié ces deux documents. « Le but de cette étude et de ce magazine est

d'informer et former. Il s'agit aussi d'attirer l'attention des gouvernants et des investisseurs sur le fait que le financement des énergies sales a des répercussions graves sur les communautés », a indiqué Dodzi Kwami Kpondzo, chargé des programmes chez « Les Amis de la Terre ».

Qu'en est-il de la situation au Togo ? Sommes-nous sur la bonne voie ? « Au Togo, on a adopté une loi sur les énergies renouvelables, ce qui est excellent. Mais, nous dénonçons le fait que cette loi soit mixte. C'est-à-dire qu'elle donne la possibilité à tout moment de recourir aux



La table d'honneur

énergies fossiles. De plus, il faut bien choisir le type d'énergie renouvelable», poursuit Dodzi Kpondzo. « Nous rejetons par exemple la biomasse (bois et déchets végétaux) qui produit de

la fumée, donc pollue et est nuisible à la santé. Nous proposons le solaire, l'hydroélectricité. Mais les projets réalisés dans ces domaines doivent se faire dans le respect des droits

des peuples, notamment en matière d'expropriation des terres et des impacts environnementaux et sociaux », a ajouté monsieur Kpondzo.

Edem Dadzie

Journée mondiale du sida 2020

La lutte au Togo sérieusement perturbée par la Covid-19

Le secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (SP/CNLS/IST) a organisé hier à Lomé une conférence-débat qui s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida (JMS). Programmée sur le 1er décembre de chaque année, l'édition de cette année a pour thème : « solidarité internationale et responsabilité partagée », sans occulter le contexte de la Covid-19 qui bouleverse les actions menées contre le VIH-sida.



Photo de famille des participants

« Nous sommes rentrés dans l'année 2020 dans une dynamique optimiste. Mais comme nous le savons tous, l'année 2020 est marquée au rouge. La pandémie de la Covid-19 a eu des impacts sur la lutte contre le VIH-sida », a indiqué le professeur Palokinam Pitche, coordonnateur du SP/CNLS/IST.

Les usines de fabrication de préservatifs et d'intrants ont fermé pendant des mois en Chine et en Inde au début de la pandémie de Covid-19. Or, ces deux pays concentrent pratiquement 90% de la fourniture des

intrants et préservatifs. « La Covid-19 a menacé et menace les avancées des 20 dernières années en matière de développement et dans le domaine de la santé en particulier, y compris dans la lutte contre le VIH-sida », a renchéri le Dr Eric Verschuere, directeur pays Onusida.

Du côté des personnes vivant avec le VIH-sida (PVVIH), ce ne fut pas non plus facile durant les derniers mois. « À cause des restrictions des déplacements au cours de l'année, certains PVVIH qui devaient aller dans d'autres

ville pour chercher les ARV, étaient en difficultés », a témoigné Augustin Dokla, représentant les PVVIH.

Toutefois, dans les échanges l'on a pu comprendre que des dispositions ont été prises et grâce à l'appui aux partenaires pour faire face à cette situation. Petit à petit, le Togo est en train de quitter la zone de turbulence. Mais, les participants sont aussi unanimes qu'il est temps pour l'Afrique encore une fois de développer son industrie pharmaceutique.

Dadzie

Fiscalité

L'Office togolais des Recettes offre une formation aux journalistes

Plusieurs journalistes ont pris part à cette formation en fiscalité organisée par l'Office togolais des Recettes (OTR), le 27 et 30 novembre au siège de l'Office à Lomé.

Cette formation avait pour objectif d'offrir aux participants, des notions de base sur la fiscalité, et les différents régimes d'impôts et taxes qui incombent aux contribuables.

Les journalistes ont appris davantage sur ce que sont les impôts directs et les impôts locaux dont la Taxe professionnelle unique (TPU), l'impôt sur le Revenu des Personnes (IRPP), la TVA, la patente etc..

Selon l'Office togolais des Recettes, cette formation, avait aussi pour objectif de faire la promotion du civisme fiscal auprès des journalistes. Ces derniers ont en tout cas été



Les formateurs de l'OTR

suffisamment outillés par des spécialistes de l'Office qui ont animé les deux jours de formation. Il s'agit des sieurs Doouda Guedikouma, vérificateur à l'OTR ; Essodokam Ababohou, inspecteur des impôts vérificateur CSP ; Basile Tekpolou de la direction des grandes entreprises et Bakafetine Banque, juriste consultant, employé à l'OTR).

R. Zakari





jusqu'à
-40%
 sur le
DÉDOUANEMENT
 de vos **VÉHICULES**
 & **MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

   Office Togolais des Recettes - OTR

 **8201**

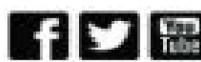
 **+228 90 99 41 01**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
 L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR